vie morale, et, d'autre part, à empêcher qu'à l'abri de la sécurité des Etats s'affrite et s'écroule la vertu des peuples ».

J. B.

LE 1er JANVIER OFFICIEL

Les réceptions officielles du Jour de l'An se sont déroulées avec la banalité habituelle.

Le président de la République a reçu le corps diplomatique dans la grande salle des Fêtes. Il était entouré des présidents des Chambres, du grand chancelier de la Légion d'honneur, du gouverneur militaire de Paris et des ministres. Les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires ont été présentés par leur doyen, Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, qui a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le président,

L'année qui vient de finir lègue à l'année qui commence une paix internationale à laquelle, en plusieurs occasions et de différentes manières, à pulsamment contribué l'attitude de la France. C'est un honneur pour elle; c'est un bonheur pour le monde entier.

A ce bonheur dirigent également leurs efforts la science et l'art de gouverner; et ces efforts ne s'imposent pas moins au respect universel, lorsqu'ils s'appliquent, d'une part, à faire servir les avantages de la paix au raffermissement et au progrès de la vie morale, et, d'autre part, à empêcher qu'à l'abri de la sécurité des Etats s'affrite et s'écroule la vertu des peuples. Et n'est-ce pas à l'empire de ces principes qu'est due la profonde émotion du monde civilisé à la disparition de la grande figure de Léon XIII, qui a si noblement dépensé ses vingt-cinq ans de suprême pontificat pour les plus hautes intérêts de l'humanité!

En effet, ce n'est pas autrement que la prévoyance des hommes peut coopérer au gouvernement de Dieu pour l'avoir et la prospérité glorieuse des nations.

C'est pourquoi je place sous les auspices de la Providence divine, Monsieur le président, les vifs souhaits qu'en mon nom et au nom de mes illustres collègues, membres du corps diplomatique, j'ai l'honneur de vous offrir aujourd'hui : souhaits de santé et de bonheur pour votre personne, souhaits de grandeur et de succès continuels pour la France.

M. Loubet a répondu en ces termes :

Monseigneur,

En constatant que l'année qui vient de finir légue à l'année qui commence la paix internationale, Votre Excellence veut bien faire à la France sa part dans cette heureuse situation.

Mais la France n'oublie pas à quel point aussi le monde en est redevable à la sagesse des gouvernements dont il m'est particulièrement agréable de saluer ici les éminents représentants.

N'est-ce pas de cette sagesse et de la volonté de prévenir, autant que possible, les causes de conflit, que découlent les récentes conventions que de grandes puissances, apprécient pleinement les principes immuables qui dominent notre politique étrangère, ont signées avec le gouvernement de la République française?

De telles manifestations auraient réjoui le noble cœur du Pontife qui a, pendant un quart de siècle, attentivement observé toutes les évolutions morales dont il pouvait attendre quelque profit pour l'humanité. Nous n'avons pas été étrangers, Monseigneur, aux regrets qu'a causés partout la disparition de cette grande figure.

Je suis très sensible à vos vœux pour la France et pour le président de la République.

Ces vœux, nous les formons à notre tour pour les souverains et chefs d'Etat dont les représentants ont tenu à témoigner en ce jour des sentiments qui les animent envers notre pays.

M. Loubet a reçu ensuite les députations des corps constitués.

S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, s'était, comme les années précédentes, rendu la veille à l'Elysée pour saluer le président de la République.

Une foule nombreuse stationnait sur les avenues des Champs-Elysées et Marigny pour contempler les brillants uniformes des généraux, des ambassadeurs et les hermines des magistrats.

Les félicitations de la nation amie et alliée

De nombreux télégrammes de félicitations sont parvenus à l'Elysée. Celui de l'empereur de Russie était, dit-on, empreint de chaude sympathie.

Le ministre de la Guerre de Russie a adressé au général André la dépêche suivante :

Au moment où commence l'année nouvelle, je tiens à adresser à Votre Excellence, le représentant de la vaillante armée française, tous mes vœux et ceux de tous les officiers du ministère de la Guerre, de bonheur et de prospérité pour Votre Excellence et pour toute l'armée française.

Signé : Le général-aide de camp, ministre de la Guerre, KOUROPATKINE.

Voici la réponse du général André :

Je m'empresse de transmettre à l'armée française les vœux que vous formez, au nom de l'armée russe, pour son bonheur et sa prospérité. L'amitié qui unit nos deux armées, basée sur une estime réciproque, s'affirme avec joie dans toutes les circonstances, et je suis heureux de vous adresser, à Votre Excellence ainsi qu'à l'armée russe, nos souhaits cordiaux de prospérité et de grandeur.

Signé : Général L. ANDRÉ, ministre de la Guerre.

EN TUNISIE

M. Pichon a reçu, à la résidence, l'archevêque de Carthage et son clergé, tous les muftis et les ulémas de la Grande Mosquée, présentés par M. Roy, secrétaire général du gouvernement tunisien; le pasteur et le Conseil presbytéral.

Le prince Ahmed, fils du bey, est venu, au nom de son père; puis est été introduits le premier ministre et le ministre de la plume, le général Roux, les présidents des corps élus, etc.

A L'ÉTRANGER

Comme toutes les années, les ambassadeurs de France ont reçu, à l'occasion du nouvel an, les sociétés françaises avec lesquelles ils échangèrent discours, compliments et souhaits.

De toutes ces cérémonies consulaires, la plus importante a été celle qui a eu lieu hier, au palais Farnèse, à Rome, sous la présidence de notre ambassadeur, M. Barrère, qui a souligné heureusement, dans son discours à la colonie française, les bienfaits du récent rapprochement de la France et de l'Italie.

A L'AMBASSADE FRANÇAISE

PRÈS LE VATICAN

M. Nisard, ambassadeur de France près le Saint-Siège, a reçu, à l'occasion du nouvel an, la colonie française, de nombreux ecclésiastiques, les chapelains de Saint-Louis des Français, avec leurs supérieure, Mgr Mourey, auditeur de rote pour la France; son coadjuteur, Mgr Lapierrine d'Hautpoul, Mgr Duchesne, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole de Rome, avec ses élèves et les représentants des différentes communautés.

LA CATASTROPHE DE CHICAGO

Chicago est dans le deuil. L'incendie de l'Iroquois-Théâtre a plongé dans la désolation des milliers de familles.

Les dernières dépêches accusent un chiffre de 600 morts auxquels s'ajoutent plus de 200 blessés et 300 disparus.

Les dépêches ajoutent qu'il sera probablement impossible d'établir au juste le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe.

En cette saison, Chicago est plein de provinciaux, et il est probable que beaucoup d'entre eux sont allés ce jour-là au théâtre sans prévenir leurs amis.

70 pour 100 des victimes ont été tuées par la bousculade.

Le président Roosevelt a télégraphié ses condoléances au maire de Chicago.

La police a été forcée d'établir un service d'ordre pour empêcher le vol des bijoux et des sommes d'argent que les victimes avaient sur elles.

Un grand nombre de cadavres étaient presque nus.

Les propriétaires du théâtre déclarent qu'ils étaient absolument convaincus que la construction pouvait résister à l'incendie.

Comme preuve de cette déclaration, ils attirent l'attention sur le fait que le théâtre n'était assuré que pour une somme de 50 000 francs, tandis que la perte s'élève à 1 million de francs.

M. Harrison, maire de Chicago, a ordonné la fermeture de 19 théâtres qui ne s'étaient pas conformés aux règlements établis dans le but d'empêcher des accidents.

Les nouvelles du désastre de Chicago ont produit une grande sensation en Allemagne, d'autant plus que les Allemands forment le quart de la population de Chicago. Cette ville compte 2 millions d'habitants, dont 500 000 sont des Allemands.

Sept employés du Théâtre Iroquois ont été arrêtés la nuit dernière; ils sont accusés d'avoir causé le mort de plusieurs personnes au cours de la bousculade.

Parmi ces employés se trouvent le directeur de la scène et un charpentier.

On a constaté qu'un fil de fer employé pendant la représentation a empêché le rideau d'amiante de fonctionner.

La police a arrêté une douzaine d'individus occupés à dépouiller les cadavres et les blessés.

Il apparaît que le théâtre n'était pas complètement terminé; c'est ainsi qu'une porte de secours extérieure s'ouvrant à 15 mètres du sol n'était pas munie d'escalier. En outre, les spectateurs se sont tous ruée vers trois ou quatre portes de secours, alors qu'il en existait une quarantaine.

Lorsqu'on essaya d'abaisser le rideau, le courant d'air exerça une énorme pression sur lui et le brisa contre les côtés du proscenium, arrêtant ainsi la descente du rideau. C'est principalement à ce fait qu'on attribue le nombre élevé des victimes.

L'électricien du théâtre, arrêté, a déclaré que ce sont des étincelles qui avaient jailli de la lampe à arc qu'il employait pour les effets de scène qui enflammèrent la draperie du rideau.

LES DÉSORDRES D'HENNEBONT

Sur la demande du maire, la brigade de gendarmerie va être renforcée de cinq gendarmes.

Le maire estime que ces forces seront suffisantes pour réprimer les troubles s'il venait à s'en produire.

Les manifestations qui ont eu lieu la nuit dernière ont été provoquées par des individus étrangers à la localité et n'appartenant pas au personnel des établissements en grève. C'est à peine si une vingtaine d'ouvriers des forges y ont pris part.

Le ministère de l'intérieur a prescrit une enquête immédiate et très approfondie au sujet des troubles d'Hennebont.

L'instruction aura lieu demain. Le Parquet a lancé un mandat d'amener contre un gréviste militant nommé Ledeux, qui a été arrêté.

Mme ALBERT VIELLARD

La deuxième Chambre de la Cour d'appel de Besançon a rendu un arrêt dans la poursuite intentée contre Mme Albert Viellard, née de Lisprée, accusée d'avoir, lors de l'expulsion des Marionnistes de Grandvillars, outragé le juge de paix du canton de Delle. Le tribunal de Belfort l'avait acquittée le 2 novembre.

La Cour a condamné Mme Viellard à 1 000 francs d'amende.

LA « VIENNE »

Les télégrammes depuis plusieurs jours étendu avec le plus grande anxiété dans les milieux maritimes est enfin parvenu. La *Vienne* est retrouvée. Le vieux transport, à bord duquel une avarie de machine s'est produite, poursuit lentement sa route.

Voici les deux télégrammes reçus hier après-midi :

Oran, 1er janvier. — Le vapeur norvégien *Romsdal* croit avoir rencontré le transport français la *Vienne* mardi, à midi, au cap Saint-Vincent.

Le bâtiment était désemparé et faisait route dans la direction de Gibraltar, par un grand vent.

Oran, 1er janvier, 3 heures. — Le transport la *Vienne* a une avarie de machine. Il avance lentement.

—o—

Un haut fonctionnaire du ministère de la Marine, interrogé cette après-midi, a fait cette réponse :

— Nous ne pouvons malheureusement vous donner aucun renseignement précis. C'est par les journaux que nous avons appris, il y a quelques heures, l'information dont vous venez de vérifier l'exactitude. Nous avons immédiatement télégraphié à Oran : on nous a répondu que « l'on était toujours sans nouvelles ».

Les détails indiqués par les journaux sont toutefois assez nets pour que nous puissions y ajouter foi. Cette après-midi, nous aurons une certitude dans un sens ou dans l'autre.

A midi, rue Royale, on n'avait pas encore reçu de nouvelles réponses d'Oran. On craint que l'information de ce matin soit dénuée de fondement sérieux, mais on ne le dément pas formellement.

M. Anatole France à Saint-Emilion

Dans la préface que notre rédacteur en chef, il y a peu de jours, qualifiait de « conte », M. Anatole France raconte une visite à la maison historique de Mme Bouquey, à Saint-Emilion, devenue un établissement de Frères, et s'amuse des paroles prononcées par le Frère directeur.

A ce sujet, on nous écrit de Saint-Emilion :

M. Anatole France prétend être historien et il lui manque la principale qualité : la sincérité, l'impartialité.

1° Il parle de la maison basse de Mme Bouquey. Or, elle a 10 mètres de haut.

2° Elle regarde, dit-il, les ifs et les bois d'une modeste jardin clos. Jamais on n'y vit de ces arbustes. Il n'y eut que des plantes potagères parmi lesquelles des carottes dans le genre de celles que M. Anatole France offre à ses lecteurs en la circonstance.

3° Il visite le parloir et dit que « les dispositions du logis n'ont guère été changées ». Cela est si vrai que la cheminée de Mme Bouquey a été partagée en deux. On en a fait un oratoire et un salon de réception.

Notre correspondant ajoute avec raison :

Si M. Anatole France ne se souviant pas exactement de ce qu'il a vu, quel crédit attacher aux paroles qu'il prête à son guide?

Que voulez-vous? Un conte!...

La laïcisation des hôpitaux

A MARSEILLE

Jeudi expirait le délai accordé par la Commission des hospices aux religieuses desservant les hôpitaux de Marseille.

Les onze religieuses qui restaient encore à l'Hôtel-Dieu ont, avant leur départ, dans l'après-midi, fait une dernière visite dans toutes les salles. La plupart des malades les ont vues partir les yeux pleins de larmes, et beaucoup d'entre eux leur baisaient la main avec effusion. Un des expulseurs, le citoyen Philémon Gras, avait tenu à assister à ce départ.

A la même heure, à la Conception et à l'hospice de Sainte-Marguerite, les Sœurs infirmières partaient également; dans le premier de ces hôpitaux, c'est le juif Monteux, et dans le second le jacobin Gestinel, qui faisaient l'office d'expulseurs.

LE DRAME DE L'HOSPICE DE TOURS

Le corps de Méchin, le victime du drame de l'asile des aliénés, a été exhumé, hier matin, à 10 heures, et transporté à l'hospice, où trois médecins se sont livrés à l'autopsie, en présence du Parquet. Les docteurs ont conclu à une mort par strangulation.

CHAPELLES FERMÉES

Le maire de Bayonne, rentrant de Pau ces jours derniers, annonçait à ses amis que le préfet des Basses-Pyrénées avait reçu l'ordre de fermer toutes les chapelles du département.

L'exécution est déjà commencée.

A Pau, le commissaire spécial Touly s'est présenté à l'ancien couvent des Sœurs de la Croix (rue Montpensier), a fermé la chapelle et apposé les scellés sur les portes.

Presque en même temps M. le commissaire de police Canac se présentait au Bon-Pasteur pour y faire la même opération. Avant l'apposition des scellés, la Très Saint-Sacrement était enlevé de l'une et l'autre chapelles et porté, pour le Bon-Pasteur, dans un oratoire intérieur privé, pour la chapelle des Sœurs de la Croix dans un autre édifice religieux.

MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

Saint-Etienne, 2 janvier. — M. Victor Gay, avocat, ancien député de la Loire, est mort ce matin d'une grippe infectieuse.

M. Gay avait fait partie durant son séjour au Parlement, de 1898 à 1902, du groupe libéral dont il avait été vice-président.

PAROLES DE SOLDAT

En présentant le drapeau du régiment aux jeunes soldats de la classe 1902, le colonel Comte, commandant du 5e régiment d'infanterie coloniale, à Cherbourg, a prononcé une patriotique allocution dont nous extrayons les passages suivants :

... En vous présentant le drapeau du régiment je vous ai dit qu'il est le symbole même de la patrie.

Rentrée chez vous, vous rencontrerez peut-être quelques hommes qui vous demanderont d'un ton goguenard : « Qu'est-ce que la patrie? » Le moment venu, ces mêmes hommes seraient souvent les premiers à vous montrer le chemin du devoir et à verser sans hésiter leur sang pour le pays; mais, en attendant ils éprouvent le besoin de blasguer, oubliant qu'il est des choses saintes qu'il faut savoir toujours respecter, même dans ces paroles, sous peine de commettre un sacrilège inconscient.

... S'il est inutile de donner une définition de la patrie, il ne est pas de faire connaître quelles seraient pour les différentes catégories de citoyens les conséquences d'un amoindrissement de la destruction de la patrie.

Ces conséquences ont varié suivant les différentes époques de l'histoire. Voici quelles seraient actuellement les conséquences d'un tel malheur.

Commerçants. — vous seriez ruinés par les traités de commerce iniques que l'on imposerait au pays.

Soldats de métier. — vous ne pourriez plus avoir l'espérance d'arriver par votre seul mérite aux plus haute grades.

Ouvriers. — on annulerait les réformes que vous avez obtenues. Ce serait même probablement surtout dans ce but qu'on nous aurait déclaré la guerre.

Paysans. — on vous prendrait votre terre, la terre que vous avez fertilisée par votre dur labeur. Ne croyez pas que ce ne soit là qu'une vaine menace, un danger imaginaire. On a déjà supputé que le territoire qui appartient à 38 millions de Français pourrait suffire à nourrir 100 millions d'étrangers, et en a osé écrire que des conquêtes futures devraient avoir pour but de se partager les terres des vaincus et non pas d'augmenter le nombre déjà trop grand, paraît-il, des concitoyens des vainqueurs.

ENTHOUSIASME PELLETANESQUE

L'*Agence Havas* se fait adresser cette dépêche de Toulon :

Toulon, 2 janvier. — Une manifestation vient d'être organisée en l'honneur de M. et de Mme Pelletan qui sont passés en gare ce ti b.. se rendant à Beaulieu.

6000 ouvriers avaient quitté le travail et envahi la gare pour acclamer le ministre. Plusieurs accidents ont failli se produire et le rapide a manqué d'écraser quelques ouvriers qui se pressaient sur la voie.

Des bouquets ont été offerts au ministre par le Syndicat; puis le train s'est ébranlé aux cris de « Vive Pelletan! »

TRIBUNAUX

LES EXPLOITS DE M. MÉNAGE

La Cour de Nîmes a rendu son arrêt dans l'affaire entre M. Ménage et la Société civile du collège Saint-Joseph d'Arignon, anciennement tenu par les Jésuites. Le liquidateur prétendait toucher la totalité du prix de location du collège, soit 4 000 francs, et des autres immeubles que possède la Société civile, soit 11 000 francs, en tout 15 000. La Cour a autorisé M. Ménage à percevoir le premier de ces loyers seulement, réservant le reste à la Société civile, par le motif qu'il n'est nullement évident que les Jésuites fussent, au moment de leur dissolution, détenteurs des immeubles autres que le collège.

L'ÉPIDÉMIE DE BREST

L'épidémie de fièvre typhoïde continue à sévir sur la garnison et aussi parmi la population civile.

Deux militaires ont succombé hier. Ce sont les nommés Alfred Boniface, 23 ans, né à Paris en 1880, soldat à la 11e section de secrétaires d'état-major, et Albert Doron, 22 ans, soldat au 19e d'infanterie, ordonnance de M. le général de la Gasecte.

Albert Doron était originaire du département d'Indre-et-Loire.

Le Dr Caradec a déclaré que dans son service, à l'hôpital, il avait remarqué que les typhiques provenaient tous du quartier desservi par la source contaminée de Poulter-Bachet, cette-là même signalée ces jours-ci par la Commission parlementaire d'hygiène.

L'ESCADRE RUSSE EN TUNISIE

Tunis, 2 janvier. — M. Pichon est parti ce matin pour Bizerte, afin d'assister au déjeuner offert en son honneur, à bord du cuirassé *Oslabéa*, par l'amiral Wirenius et le commandant de l'escadre russe d'Extrême-Orient.

Le résident général était accompagné des généraux Roux, Larrivet et Pognard, du Bey Sadok Ghileb, président de la municipalité de Tunis, et des vice-présidents de cette municipalité.

COURRIER DES BORDS DU RHIN

Strasbourg, 30 décembre 1903.

On a fait grand bruit, ces derniers temps, même dans la presse française, autour d'un discours de M. Blumenthal, député au Reichstag pour la circonscription de Strasbourg-campagne. Dans ce discours prononcé au Parlement de Berlin, à l'occasion de la première lecture du budget, M. Blumenthal a prôné l'idée d'un bloc anticlérical allemand, et naturellement les bloc-cardes français, M. Jaurès en tête, ont été enchantés à la pensée de faire école de ce côté-ci des Vosges.

Que faut-il penser de ce projet de bloc allemand? Quelle est l'autorité et quelles sont les chances de M. Blumenthal pour le faire agréer de ses collègues du Reichstag, et enfin qu'est-ce que M. Blumenthal? M. Blumenthal, avocat politicien de Colmar, est fils de juifs polonais immigrés en Alsace et convertis au protestantisme, et de son origine sémitique, il tient cette ambition remuante et intrigante qui, pour arriver, n'est pas très scrupuleuse dans l'emploi des moyens. Est-il franc-maçon? La Maçonnerie n'ayant pas encore, en Allemagne, jeté son masque comme elle l'a fait en France, on ne peut pas l'affirmer avec certitude; mais il est peut-être permis de le supposer. Comme opinion politique, après avoir, selon les besoins du moment, appartenu à tous les camps, il est aujourd'hui démocrate, mais de cette démocratie qui confine au socialisme, dans lequel, comme l'a fort bien dit M. de Kœller, notre secrétaire d'Etat, il a un pied, et, en France, il ségrégerait sur le banc des radicaux. Il nourrit vis-à-vis de l'Eglise catholique cette haine méchante que l'on rencontre chez beaucoup de ses anciens coreligionnaires, qui, délivrés de leur ghetto, semblent en vouloir témoigner leur reconnaissance en faisant de leur mieux pour y enfermer les catholiques. Il est arrivé au Reichstag grâce à une coalition protestante-socialiste, à laquelle les électeurs catholiques, numériquement trop faibles, ont succombé malgré des prodiges de discipline et de courage.

Au Reichstag son autorité est insignifiante. Quand il prononça son discours sur le bloc allemand à créer, il a été, sans doute, applaudi à outrance par les socialistes enchantés d'entendre un représentant des partis bourgeois dire ouvertement que le danger n'était pas à gauche, mais à droite, et qu'une submersion par les flots de la mer *Rouge* était moins à craindre qu'une submersion par les flots de la mer *Noire*. Mais il fut hué et sifflé par tous les autres partis, et le gouvernement, par la bouche de M. de Kœller, secrétaire d'Etat pour l'Alsace-Lorraine, condamna de la façon la plus nette et la plus sévère, ses théories révolutionnaires et anticléricales, et déclara sans ambages qu'il redoutait moins la mer *Noire* que la mer *Rouge*.

Dans ces conditions, il est facile de répondre à la seconde question : « Quelles sont les chances dont dispose M. Blumenthal pour réaliser son projet de bloc allemand? » Sans doute, les éléments pour le constituer existent en Allemagne comme en France. Les catholiques sont antipathiques à notre Eglise et, dans le nombre, il s'en trouve beaucoup qui la détestent cordialement. La Franc-Maçonnerie est, du reste, internationale, et il est visible qu'elle tend en ce moment à étendre la persécution, contre ce qu'elle nomme hypocritement le cléricalisme, à tous les pays. Mais le bon sens qui fait, en ce moment, complètement défaut au gouvernement français, n'a pas encore perdu ses droits en Allemagne et il, dans une bonne partie de la presse anticatholique allemande, dans le monde des professeurs, chez beaucoup d'hommes politiques et aussi d'employés subalternes, le Kulturkempf sévit de nouveau, surtout à coups de calomnies tendant à discréditer l'Eglise, le grand parti protestant des conservateurs prussiens, les hommes d'Etat proprement dits, l'empereur, son chancelier et ses principaux ministres en tête, instruits par le passé et instruits aussi par ce qu'ils voient en ce moment se passer en France, ont trop de sagesse politique pour ne pas comprendre qu'une persécution religieuse serait, actuellement surtout, de la folie. Le Centre est du reste là, pour dire son *quos ego* à tous les énergumènes qui voudraient essayer d'une politique à la Combes et recommencer les errements de feu le chancelier de Bismarck.

Et en Alsace-Lorraine, malgré tous les efforts de M. Blumenthal pour constituer un bloc à le mode de Paris, nous regardons l'avenir sans terreur. Notre peuple, dans sa grande majorité, est foncièrement catholique. Depuis un certain temps, nous ne négligeons aucun moyen pour l'instruire, le remuer et le discipliner. Ce n'est pas nous qui avons porté la lutte sur le terrain confessionnel; au contraire, nous n'aurions pas demandé mieux que de continuer à former un grand parti alsacien-lorrain grouperait, au vue d'une sage opposition, tous les honnêtes gens du pays. Mais nos adversaires, par haine religieuse, ne l'ont pas voulu et nous n'avons rien à perdre à la nouvelle constellation qui est en train de se former autour de l'Eglise catholique comme point central. Nous sommes le nombre et malgré les socialistes et tous les acatholiques qui pourront encore se coaliser avec eux, nous continuerons, si nous le voulons bien, à dominer la situation.

Du reste, notre secrétaire d'Etat, M. de Kœller, l'a déclaré au Reichstag en réponse au discours de M. Blumenthal : aussi longtemps qu'il sera à son poste, on n'est pas en lui que les hommes qui font la guerre à la religion et à la société trouveront un appui. Or, nous connaissons assez sa droiture, son respect pour la religion et ses idées conservatrices, ainsi que ses rapports d'intimité avec l'empereur, qui ne plaisante pas là où des choses aussi sacrées sont en jeu, pour savoir qu'il voudra et pourra tenir parole.

LES OUVRIERS BOULANGERS

Les ouvriers boulangers se sont réunis ce matin, sous la présidence de M. Bousquet, pour protester contre les arrestations arbitraires.

Voici l'ordre du jour qui a été voté :

Les ouvriers boulangers réunis le 2 janvier à la Bourse du travail, considérant qu'un arrêté a été conclu, décident, pendant cet intervalle, de s'occuper de la question du travail; considérant que MM. les patrons, pendant le conflit, disaient : « Dites-nous où sont les ouvriers et nous irons les y chercher », les ouvriers boulangers avisent MM. les patrons que des ouvriers qui étaient en place depuis quatre, cinq et six ans, se tiennent à leur disposition à la Bourse du travail.

Considérant que le Syndicat ouvrier doit faire lui-même le placement de ses membres, les ouvriers décident de n'accepter que l'office de placement de la Chambre syndicale ouvrière et de continuer la lutte contre les bureaux de placement.

D'autre part, la Confédération générale du travail vient de décider de faire apposer des affiches dans toutes les boutiques qui emploient des ouvriers syndiqués afin que les travailleurs s'adressent de préférence à ces maisons pour leurs achats.

LES « CONFÉRENCES »

Cette revue, destinée spécialement aux Cercles d'études et aux Instituts populaires, vient d'ajouter de grands perfectionnements à sa rédaction. Grâce au plus grand nombre de ses pages, elle donne chaque quinzaine un texte de conférence sociale ou apologétique, un texte de conférence avec projections, et plusieurs plans détaillés de conférences, de lectures, d'études sociales, etc. Sa chronique est de plus en plus variée. Aussi voit-elle s'accroître considérablement son succès.

La Revue paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicules de 24 pages. Abonnement : 3 francs. Avec son complément, le *Fascinateur*, revue de photographie, de projections et de phonographes, 4 francs.

GERBES de VÉRITÉS

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE

La vraie tolérance est née dans l'Eglise catholique le jour où Jésus-Christ proclama la séparation des deux pouvoirs par ces paroles si souvent citées et mal comprise : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. (S. Matthieu, c. XXII, 21) » « La foi, dit saint Augustin, est un acte de volonté libre : *Credere nemo potest nisi volens* (Traité x. S. Jean, XXVI, 2). » « C'est pourquoi l'Eglise, tout en n'accordant force de droit qu'à ce qui est vraiment honnête, ne s'oppose pas cependant à la tolérance dont le pouvoir public croit devoir user à l'égard de certaines choses contraires à la vérité et à la justice en vue d'un plus grand mal à éviter ou d'un plus grand bien à obtenir ou à conserver. »

Léon XIII.

(*Encycl. Libertas praestantissimum bonum.*)

Nos amis défunts

Mme LA VICOMTESSE DE CANTEL

Nous apprenons la douloureuse nouvelle de la mort de Mme la vicomtesse de Cantel, sœur de M. de Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche, décédée jeudi presque subitement.

Nous adressons, en cette triste circonstance, nos sympathiques condoléances à notre ami M. de Gailhard Bancel et à sa famille désolée.

M. l'abbé Pierre Nette, curé de la cathédrale de Chio (Asie-Mineure), à 78 ans. — M. Eugène Bertin, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, à Ernée (Mayenne) le 31 décembre, à 57 ans.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!

(*300 jours d'indulgence*)

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 3 janvier. — SAINTE GENEVIÈVE, *vierge patronne de Paris*. — L. 4. L'OCTAVE DES SAINTS INNOCENTS. — M. 5. VIGILE DE L'EPIPHANIE. — M. 6. L'EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. — J. 7. DE L'OCTAVE. — V. 8. DE L'OCTAVE. — S. 9. DE L'OCTAVE. — D. 10. 1er de MANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. Du chœur, solennité de la fête de l'Epiphanie.

PÈLERINAGE NATIONAL A ROME

(*Groupe de Paris*)

Départ de Paris (P.-L.-M.) dans la soirée du dimanche 28 février. — Rentrée à Paris le samedi 12 mars avant midi. — Gênes via Marseille (couvher), Nice, Vintimille, Florence. — Retour par Assise, Loretto, Couchar à Bologne. — Séjour à Rome du mercredi 2 mars soir au mercredi 9 mars matin.

Prix des billets (voyage, omnibus à Rome, Assise, Loretto, Bologne), repas en route, hôtel à Bologne, hôtels en Saints-Marthe à Rome, Guide illustré, voitures pour les cinq visites de Rome, carte d'identité, etc., etc. — De Paris à Paris (Marseille, Florence, Loretto, Bologne) : 1re classe avec hôtels à Rome, 356 francs; 2e classe avec hôtels à Rome, 288 francs; 2e classe avec l'hôtellerie de Sainte-Marthe du Vatican, 2[illegible] francs; 3e classe avec hôtels à Rome, 234 francs; 3e classe avec l'hôtellerie de Sainte-Marthe du Vatican, 182 francs.

Le nombre des places est limité. La liste pour le groupe de Paris sera vissée au plus tard le 11 février. Aucune inscription n'est valable que si elle est accompagnée du prix de la place. S'adresser — (excepté les dimanches) : 1° Au bureau central du Comité national, 31, rue Lamarck (XVIIIe); 2° A l'œuvre de Saint-Paul, rue Cassette, 6, (VIe); 3° A la librairie de Saint-Vincent de Paul, 107, rue Lafayette (Xe).

LE MOIS LITTÉRAIRE & PITTORESQUE

SOMMAIRE DE JANVIER 1904

Couverture : Janvier, d'après l'émail de JEHAN REYMOND. — *Frontispice : La Oliseade*, composition de M. ROUSSEAU. — *Mélanie*, nouvelle, par BERNARD NOAT, avec 6 compositions de R. d'AULAN. — *Les Saintes Innocents*, traduction de la *Légende dorée* et commentaire iconographique, par J.-C. BROUSSOLLE, avec 25 reproductions. — *Les Pèlerinages de Louis XI*, par MARCEL NAVARRE, avec 19 photographies et reproductions. — *Adresse exacte*, causerie, par EMILE FAGUET, de l'Académie française. — Poésie : *Idylle chez les Bretons*, par THÉONOE BOTREL, avec 1 composition de M. RUTT. *En Famille*, par ARSÈNE VERNEUGE, avec 3 compositions de M. RUTT. *Ce que dit le moulin à vent*, par CHARLES GRANDMOUGIN. — *Jean Hutter*, roman, par PAUL HAREL, avec 2 compositions de LECOULTRE. — *La Plaine entre Ouen et la mer*, par FRÉDÉRIC PLESSIS, avec 12 photographies et 1 carte. — *La « Grotte géante » des Etats-Unis*, par F. et J. BOGNARD, avec 12 photographies. — *L'Esthétique des récipients*, par GABRIEL D'AZAMBUJA, avec 29 reproductions. — *Causerie littéraire : L'Amour triste*, par GABRIEL ALBRAV. — *Pages oubliées : Cantique sur Noël*, par RACAN; *Le sommeil de Jésus*, par ALPHONSE DAUDET; *Prière pour le nouvel an*, par ROMAIN ROLLAND; *Le Passé*, par VICTOR HUGO; *La Cape humain*, par BOSSUET. — *Portraits littéraires : Comtesse Lia de Turenne*, par A. P., avec des extraits et 1 portrait. — *Variétés scientifiques : Les Tremblements de terre*, par A. DE LAPPARENT, de l'Institut, avec 3 schémas et 1 carte. — *Des avantages de la crémation*, croquis, par HENRIOT. — Annexes et supplément : *Album musical du « Mois » Pepa*, valse espagnole, par EMILE KOLBE; *Les Lettres étrennes et les Nouveaux Livres, Petites Nouvelles, Concours de genre et d'esprit*, etc.

Chaque livraison : 168 pages in-8° de grand luxe. — Abonnement : 18 fr. (Etr., 14 fr.)

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Informations du soir

LE PRINCE-ÉVÊQUE DE TRENTE

La *Voce Cattolica* de Trente annonce la nomination de l'abbé Endrici, professeur au Séminaire ecclésiastique de cette ville, comme prince-évêque du Trentin.

LA PRINCESSE MATHILDE

L'état de la princesse Mathilde est désespéré.

La princesse a perdu connaissance et est, depuis midi, en agonie. On craint qu'elle ne passe pas le jour.

A son chevet sont le prince Roland, l'empereur Napoléon, le comte Primoli, quelques intimes, dont M. et Mme Louis Ganderax, et les Drs Berger, Dieulafoy et Savreux Lachapelle.

Le prince Louis-Napoléon, qui a quitté Tiflis avant-hier, est attendu demain à Paris.

LA GARNISON DE GAP

Gap, 2 janvier. — Le Conseil général des Hautes-Alpes est convoqué extraordinairement pour le jeudi 7 janvier, à 2 heures de l'après-midi, sur la demande des deux tiers de ses membres, pour délibérer au sujet du retrait d'une partie de la garnison de Gap.

LA FRANCE ET LA CORÉE

Séoul, 2 janvier. — Le ministre de France vient de remettre les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur à l'empereur de Corée.

TUÉ A COUPS DE FUSIL

Montceau-les-Mines, 2 janvier. — De notre correspondant :

Eléonas Omer, 20 ans, a tiré cette nuit trois coups de fusil sur deux personnes qu'il prétendait l'avoir menacé. Omer avait passé la journée à la chasse et aussitôt rentré avait été dans plusieurs cafés où il avait eu des discussions.

Dans l'un d'eux entre autres la police fut prévenue mais ne voulut pas intervenir.

C'est à 1 heure du matin qu'eut lieu le crime. Omer sortait du café en compagnie de Brivot et Contant, l'un âgé de 24, l'autre de 27 ans; ils avaient eu entre eux une légère discussion.

Arrivé devant un autre café, Omer se retournait subitement et tirait à bout portant deux coups de fusil sur Brivot, qui n'était pas éloigné de plus de 2 mètres.

Le mort fut instantanément. Omer rechargea son fusil et tira à nouveau; il atteignit cette fois Contant, 27 ans, qui s'enfuyait.

Il fut atteint à la tête, son chapeau fut troué d'une centaine de grains de plomb.

Des gardiennes qui passaient arrêtèrent le meurtrier.

Ce matin, des curieux en grand nombre venaient voir le lieu du crime gardé par deux gendarmes pour empêcher qu'on ne foule le sang aux pieds.

Le Parquet s'est rendu sur les lieux.

DEUX VOLS

On écrit de Périgueux que deux établissements de crédit viennent d'être victimes de vols importants :

1° La Société générale avait envoyé par la poste une somme de 75 000 francs, à l'adresse de M. Langlade, hôtel Giron-Najac, à Thiviers.

Instement, quelques jours auparavant, un M. Langlade, d'apparence cossue, était descendu à l'hôtel Giron-Najac; il était reparti, mais il savait à la date précise où la poste avait reçu et allait lui délivrer deux plis chargés arrivés à son adresse.

Langlade fournit des pièces d'identité et empocha les deux chargements, qui, quoique déclarés chacun d'une valeur de 5 000 francs, ne contenaient cependant 75 000.

Quelques heures après, la poste était avisée d'avoir à ne pas livrer les plis, mais il était trop tard; le vrai ou faux Langlade avait disparu.

2° La Banque de France (succursale de Périgueux) avait envoyé à M. Laborderie-Boulou, banquier à Montignac-sur-Vézère (Dordogne), une somme de 15 000 francs sous pli postal avec la mention : « Valeur déclarée 500 francs ».

Arrivé à destination, le chargement ne contenait qu'une liasse d'imprimés télégraphiques.

FAUSSAIRE ET ASSASSIN

Le parquet du Mans a fait arrêter ce matin un grainetier d'Ecommoy, nommé Lorgueilleux, inculpé d'avoir assassiné une vieille rentière de cette commune, Mme Blossier, veuve d'un receveur de l'enregistrement, et d'avoir fabriqué un faux testament par lequel ses victimes lui léguait sa fortune, évaluée à 60 000 francs.

Lorgueilleux a avoué être l'auteur de ce testament. Il en défend d'avoir tué Mme Blossier et prétend qu'elle s'est asphyxiée en se pendant dans les cabinets d'aisance de son habitation.

INONDATIONS DANS LE MIDI

On écrit de Montpellier que la pluie torrentielle qui tombait depuis deux jours dans le département a amené des crues de rivières.

L'Orb et le Lirou ont débordé et les eaux envahissent les bas quartiers de Béziers. Une maison près du quartier de cavalerie, envahie par les eaux, s'est écroulée. Les locataires ont pu le temps de s'enfuir.

A Montagnac, dans la nuit du 30 au 31, une maison, envahie par les eaux, s'est écroul